

# l'affiche

## Réforme des retraites



**Le SPELC invite tous les personnels à s'associer à la journée d'action du 2 octobre**

En effet, le projet de loi de réforme des retraites, dans son état actuel, ne répond pas aux demandes que nous avons formulées à plusieurs reprises :

- rien n'est prévu pour l'aménagement des fins de carrière ;
- des financements alternatifs sont nécessaires car, dans le projet actuel, la quasi totalité du dispositif reposera sur les salariés ;
- beaucoup de retraités se retrouvent en situation financière précaire et le projet ne prévoit pas d'améliorations ;
- les salariés aux carrières incomplètes, en particulier les femmes, seront particulièrement pénalisés si le projet de loi n'est pas amendé ;
- de plus, la loi prévoit la mise en extinction du dispositif de cessation progressive d'activité (CPA), seul dispositif actuel permettant une souplesse en fin de carrière.

Cette situation est inacceptable.

**Le SPELC reste déterminé  
à faire aboutir  
ses légitimes revendications.**

